



ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DU PORTUGAL

Du 8 au 22 septembre 2017

Indicateurs macroéconomiques

Croissance PIB (%)	Juillet 2017	2,9
	Prévision 2 ^{ème} semestre 2017	3,0
Déficit public (% du PIB)	1 ^{er} semestre 2017	-1,9
	Prévision fin 2017	-1,5
Dette (% du PIB, janvier 2016)		130,3
Exportations de biens (Mds€, 1 ^{er} semestre 2017)		27,8
Importations de biens (Mds€, 1 ^{er} semestre 2017)		34,1
Exportations de services (Mds€, 1 ^{er} semestre 2017)		13,1
Importations de services (Mds€, 1 ^{er} semestre 2017)		7,1
Inflation sous-jacente (% , juillet 2017)		1,1
Taux de chômage (% , juillet 2017)		9,1
Source : SE de Lisbonne, à partir des données de la Banque du Portugal et de l'Institut National de Statistiques		

Situation des établissements bancaires

- **La vente de Novo Banco**

Le 08 septembre, une Assemblée Générale a réuni les investisseurs de Novo Banco pour évaluer le degré de consentement au remboursement anticipé de titres de dette dans le cadre de l'accord de vente à Lone Star : **la vente de 28% des titres de dettes offerts au rachat est assurée, soit huit lignes de crédit d'une valeur de 2,3 Mds€,** alors qu'il est nécessaire de garantir la vente de 75% des titres de dette (soit 6,3 Mds€). Une 2^{nde} Assemblée Générale sera convoquée le 29 septembre. Pour rappel, **Novo Banco avait annoncé le 25 juillet que la réduction de passifs prévue dans la promesse de vente à Lone Star passerait par un remboursement anticipé de titres de dette** d'une valeur nominale de 8,3 Mds€. Novo Banco espère ainsi économiser au minimum 500 M€ en taux d'intérêt. Novo Banco a mis en garde ses investisseurs en indiquant que si cette opération de rachat ouverte jusqu'au 2 octobre n'atteignait pas ses objectifs, la vente à Lone Star pourrait être compromise et rendre nécessaire un nouveau bail-in.

- **Le responsable de la nouvelle plateforme de gestion des créances douteuses a été nommé**

La création d'une plateforme de gestion de crédits non performants annoncée par le Gouvernement sera opérationnelle dès 2018 et sera dirigée par M. José Correia, ancien consultant. Cette solution conduira à diminuer progressivement le poids des crédits non performants dans les bilans des banques en améliorant la situation des entreprises viables (l'examen de la situation des entreprises devrait permettre de repérer celles qui pourraient être viables si les banques leurs apportent les ressources supplémentaires dont elles ont besoin). Les banques (principalement CGD, Millenium BCP et Novo Banco) pourront intervenir conjointement avec les institutions multilatérales (BEI, BERD) ou des investisseurs privés.

- **Un projet de loi vise à protéger les grands dépositaires en cas de résolution bancaire**

Aujourd'hui, en cas de résolution bancaire, les actionnaires et créanciers sont amenés à assumer les pertes (pour un montant d'au moins 8% des passifs et capitaux propres de la banque) au préalable d'une intervention du fonds unique de résolution. Le projet de loi du gouvernement prévoit de mettre à contribution les détenteurs de titres de dette senior avant les dépositaires de plus de 100 000 €.

- **Montepio est devenue une société anonyme**

Le 13 septembre, la Caixa Económica Montepio Geral est devenue en septembre une société anonyme, au terme de l'OPA remporté à 98,28% par la Montepio Geral Associação Mutualista. Le capital de la banque mutualiste sera désormais ouvert à des institutions de l'économie sociale et solidaire.

Situation budgétaire

- **Standard & Poor's a relevé la note du Portugal à « BBB + »**

Le 15 septembre, l'agence de notation financière *Standard & Poor's* a relevé la note de la dette souveraine portugaise à « **BBB –** », avec une perspective d'évolution « **stable** », la faisant ainsi passer de la catégorie « spéculative » à la catégorie « investissement ». Auparavant, les agences *Moody's* (en juin) et *Fitch* (début septembre) avaient révisé à « positive » la perspective d'évolution de la dette en maintenant toutefois sa note « **BB+** ».

- **Le Portugal émet des titres de dette à des taux record et diversifie ses produits avec une émission en Chine**

Le 13 septembre, le Portugal a émis 850 M€ de titres de dette à 10 ans à 2,785%, avant d'émettre le 20 septembre 1750 M€ en titres de dette à un an à - 0,345 % et 500 M€ à six mois à - 0,363 %. Les taux d'intérêt ont battu des records datant de 2015 et la demande a excédé de plus de 2 fois l'offre.

Le 21 septembre, le Ministre des finances Mário Centeno a annoncé une émission de dette en yuan pour un montant équivalent à 380 M€, qui a reçu l'autorisation de la banque centrale chinoise. Les trois banques sélectionnées pour cette opération sont la Caixa Geral de Depósitos, Bank of China et HSBC. **Le Portugal deviendrait le 1^{er} pays de la zone euro à émettre des titres de dette en renminbi** (pour rappel, la CADES avait toutefois procédé à une émission de ce type dès le début de l'année 2015).

Investissement

- **Le programme de « visas dorés » sujet à la critique**

Un programme permet, depuis 2012, à des ressortissants étrangers d'obtenir une autorisation de résidence au Portugal s'ils remplissent l'une des trois conditions suivantes : transférer 1 M€ (ou capitaliser une PME à hauteur de 500 000 €), créer 10 emplois locaux ou acheter un bien immobilier d'un montant minimum de 500 000 €. Depuis son lancement, 5 243 visas dorés ont été attribués (dont 1 041 en 2017), pour un investissement total de 3,2 Mds€, principalement dans l'immobilier.

Les journaux *The Guardian* et *Expresso* ont révélé que ces « visas dorés » avaient permis à des entrepreneurs et hommes politiques étrangers soupçonnés de corruption d'obtenir un statut de résident permanent au Portugal. La Commission européenne a annoncé dans la foulée de ces révélations qu'elle allait analyser en 2018 les procédures d'acquisition de citoyenneté reposant sur des programmes de promotion de l'investissement de chaque Etat membre (la législation européenne permet en effet d'acquérir la nationalité du pays au terme de cinq années de résidence).

Fonds Européens

- **Le Portugal doit accélérer l'exécution des programmes communautaires**

Selon le journal *Publico* et d'après les derniers chiffres de juin 2017, l'exécution des fonds européens attribués au Portugal ne serait que de 47 %. Or, d'après les règlements européens, le montant destiné à un programme opérationnel qui n'a pas été utilisé avant le 31 décembre du 3^{ème} exercice financier suivant celui d'autorisation de ce programme est annulé. **Les fonds de Portugal 2020 qui n'auront pas été dépensés au 31 décembre 2017 seront donc annulés.** Le Ministre des Infrastructures et de la Planification Pedro Marques a demandé l'accélération de l'exécution des fonds. L'avancement de l'exécution varie néanmoins d'un fonds européens à un autre: le Portugal est le 3^{ème} Etat membre ayant le plus exécuté le fonds européen agricole pour le développement rural avec 1 127 M€.

- **Les négociations pour Portugal 2030 ont débuté le 12 septembre**

Sept auditions publiques vont avoir lieu entre le 12 septembre et le 9 octobre afin d'élaborer le programme Portugal 2030 qui arrêtera le Plan National d'Investissements. L'ébauche du gouvernement prévoit les priorités suivantes : l'innovation et la connaissance ; la qualification, la formation et l'emploi ; la durabilité environnementale, l'énergie et les altérations climatiques ; la mer ; les villes, les réseaux et marchés globaux ; l'intérieur et le marché ibérique. L'enjeu est de maximiser l'accès du Portugal aux fonds européens, alors que la Commission européenne présentera son prochain cadre financier pluriannuel en 2018 ; son programme de fonds structurels sera probablement réduit du fait du Brexit et de la révision des objectifs prioritaires européens (défense, migrations).

Divers

- **La nouvelle loi sur l'immigration devrait favoriser l'arrivée de travailleurs étrangers**

Depuis la promulgation de la loi 59/2017 le 31 juillet permettant aux étrangers disposant d'un contrat de travail au Portugal d'obtenir la résidence permanente, le Service des Etrangers et des Frontières (SEF) a reçu un nombre exponentiel de demandes de résidence : du 11 au 18 septembre, les demandes de résidence se sont élevées à 4.073, soit presque 14 fois plus que la moyenne avant promulgation de cette loi. Cette mesure contribuera relever le défi du vieillissement de la population portugaise.

- **Lisbonne accueille la Conférence des Ministres de la Commission Economique des Nations Unies pour la Région Europe sur le vieillissement**

Le Portugal accueille du 21 au 22 septembre la conférence des Ministres de la Commission Economique des Nations Unies pour la Région Europe sur le vieillissement au terme de laquelle sera signée la Déclaration de Lisbonne qui donnera les lignes d'action des Etats pour les cinq prochaines années. Le Portugal est particulièrement concerné par cette thématique puisqu'il est le 4^{ème} pays le plus vieux avec 20,5% de sa population âgée de 65 ans ou plus et seulement 3,2 actifs pour une personne âgée. Le taux de fécondité, de l'ordre de 1,3, est l'un des plus faibles d'Europe.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne (adresser les demandes à lisbonne@dgtresor.gov.pt)

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SE de Lisbonne

Ambassade de France au Portugal - Service Économique

Adresse :

Rua Santos-o-velho, 5,
1249-079 Lisbonne
PORTUGAL

Rédigé par : Léa AUTIER

Revu par : Stanislas GODEFROY